



LE FESTIVAL DE NOUMÉA

APPEL A PROJET ARTISTIQUE 2024

PRESENTATION

Dates du Festival : 26, 27 et 28 juillet 2024

Date limite de dépôt des dossiers : 30 décembre 2023

Dans le cadre de la 2^{ème} édition du *Festival de Nouméa*, la ville de Nouméa lance un appel à projets destiné à favoriser et à soutenir les actions culturelles et artistiques au bénéfice de ses habitants.

L'enjeu est de développer de nouveaux projets artistiques s'intégrant dans le cadre de ce Festival des arts de la rue. Par arts de la rue, on entend toute forme de représentation (à but artistique) dans l'espace public.

Nature du projet

Le *Festival de Nouméa* qui a lieu tous les deux ans invite aux expériences étonnantes, inattendues et propose une programmation accessible et de proximité qui s'inscrit dans la Ville.

Ce festival entre dans une dynamique nouvelle de propositions artistiques pour un public large et familial en allant à leur rencontre et/ou en les intégrant aux interventions artistiques.

Pour Qui/ « Puis-je y répondre ? »

Le présent appel à projets s'adresse à tous les acteurs culturels et artistiques :

- Structures professionnelles de création (compagnies professionnelles, producteurs délégués...) quelque-soit leur forme juridique
- Associations culturelles et artistiques
- Artistes indépendants professionnels
- Collectifs d'acteurs culturels ou artistiques qui décident de collaborer

Quels champs artistiques ?

Toutes disciplines et domaines artistiques, culturels et patrimoniaux, projets pluridisciplinaires, écritures innovantes et croisement des genres sont concernés par cet appel à projets. Ils doivent être spécifiquement adaptés à l'espace public. Cela peut concerner les disciplines suivantes : spectacle vivant, arts visuels, paroles et musiques de rue, cultures urbaines, arts mêlés...

Lieux ciblés

- Centre-Ville
- Place de la transportation à Nouville
- Complexe sportif Antinea Kawka Normandie
- Parc Urbain de Sainte Marie

Critères d'examen des candidatures

Les projets seront choisis en fonction des critères de sélection suivants :

- Inscrire le projet dans la Ville et dans l'esprit du festival.
- Proposer une démarche de création dédiée à l'espace public. Privilégier le contexte pour permettre une diversité des regards sur les quartiers et les lieux investis.
- Bousculer les habitudes, faire place à des expériences étonnantes et inattendues en proposant des déambulations, des installations, des formes fixes mais aussi des propositions participatives, évolutives, interactives...
- S'emparer de formes de création nouvelles, transdisciplinaires.
- Coût du projet et sa cohérence budgétaire
- Conditions techniques et logistiques de sa réalisation

Constitution du dossier :

Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

- la fiche de candidature complétée et signée ;
- un synopsis ou des esquisses ;
- une fiche technique et logistique ;
- un devis détaillé correspondant au projet ;
- un rétroplanning des différentes étapes du projet ;
- une copie du RIDET et du RIB ;
- une assurance responsabilité civile couvrant les risques du projet présenté.

Dépôt des candidatures

Les candidatures présentant la proposition artistique sont à envoyer avant le samedi 30 décembre inclus.

Le dossier de candidature peut être déposé :

- soit par mail mairie.culture@ville-noumea.nc
- soit sous enveloppe comportant la mention « Festival de Nouméa » à déposer au 9 rue de la République à Nouméa, à l'accueil de la Direction de la Culture (Horaires d'ouverture entre 7h30 et 15h30 en continu)

Renseignements et contacts

Aurélie AUDUREAU ou Linda ATOUA TALBI au 23.26.50

CONDITIONS GENERALES

Le candidat :

- doit être autonome logistiquement et techniquement (à l'exception des sources électriques)
- garantit la primeur du projet pour la ville de Nouméa ;
- s'engage à lister dans la proposition artistique tous les éléments pouvant toucher à l'intégrité physique du public (jonglage de feu, petits artifices, lancer d'objets, œuvre interactive ...)
- présente une assurance de responsabilité civile adaptée à jour ;
- garantit sa présence aux réunions de préparation, d'informations et de bilan organisées par la ville de Nouméa ;

Pour les spectacles :

- assurer la possibilité de jouer de jour comme de nuit sans altérer la qualité de diffusion
- présenter plusieurs diffusions pendant la durée du Festival.

La ville de Nouméa :

- met à disposition les lieux de diffusion et/ou installation ;
- met à disposition les sources électriques et les barrières ;
- sécurise l'espace dédié au projet pendant l'installation, la durée du festival et la désinstallation ;
- prend en charge les droits de diffusion ;
- s'engage à valoriser au mieux les artistes et leurs œuvres

FICHE DE CANDIDATURE

PRESENTATION

Personne à contacter pour le projet :

Courriel :

Téléphone :

Nom de l'artiste, de l'association ou du collectif :

Adresse ou siège social :

Biographie (expériences, réalisations, ...)

LE PROJET ARTISITIQUE PROPOSE

Titre du projet :

Disciplines du projet :

- spectacle vivant
- arts visuels
- paroles et musiques
- cultures urbaines
- arts mêlés (*précisez*)
- autres (*précisez*)

Présentation succincte du projet :

DETAILS TECHNIQUES

Descriptif technique (selon la nature de votre projet) :

Dimensions /espace scénique :

Poids :

Matériaux :

Durée de la représentation :

Nombre de représentations proposées dans le budget demandé :

Dates envisagées :

- 26 juillet
- 27 juillet
- 28 juillet

Jeu :

- Diurne
- Nocturne
- Peu importe

Si nocturne :

- Pénombre
- Nuit noire

Arrivée électrique :

- oui
- non

Temps de montage :

Temps de démontage :

Matériel technique (électricité, son lumière...) :

Informations complémentaires :

Site(s) envisagé(s) :

- Centre-Ville (*précisez*) :
- Place de la transportation à Nouville
- Complexe sportif Antinea Kawka à Normandie
- Parc Urbain de Sainte Marie
- Autre proposition (*précisez*) :

Budget :

Budget total du projet (joindre le budget détaillé) :